



## Action en justice contre club de rugby

Par nicu, le **23/04/2014** à **14:42**

Bonjour,

J ai subit une agression lors d un match de rugby mais l agresseur n est pas formellement identifié. J ai porté plainte contre x du club mais cela fait 18 mois et aucun retour. Étant donné la gravité du geste et des conséquences, tétraparesie de 20mn 12 mois de rééducation et tjs des séquelles, je ne souhaite pas que le joueur reste impuni au moins interdiction à vie de pratique sportive. Alors je me demande si je dois faire une action en justice contre le club et surtout comment cela se fait.

Merci par avance

[fluo] **Bonjour,**

***Vous avez posté 3 fois ce message ce qui est contraire aux règles du forum.***

***Merci de vous en tenir à cette discussion...[/fluo]***

Par Lag0, le **23/04/2014** à **19:07**

Bonjour,

Malheureusement, s'il y a eu agression, seul l'agresseur est pénalement responsable.

Puisqu'il n'est pas identifié, la plainte contre X est effectivement la seule possibilité.